



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17^e séance du mardi 5 avril 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Xavier Company et consorts : « *Que fait-on pour garder nos policières et policiers, et les encourager ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de M. Ilias Panchard, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité œuvre pour une amélioration continue des conditions de travail des policier-e-s municipaux-ales, notamment par des mesures permettant une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée, et en renforçant la formation continue au plus près de la réalité lausannoise ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 5 avril deux mille vingt-deux

Le président



La secrétaire adjointe